

[Texte]

people in the country who do not understand French; there are a lot of people in the country who do not understand English, but we still have an Official Languages Act, and we expect people to be able to understand both, or through interpreters. I hope the minister would not take the same attitude towards the Official Languages Act as he has taken toward his metric policy.

Mr. Côté (Langelier): Mr. Rompkey, you would not like to have this government prosecute people who do not speak French or English.

Mr. Rompkey: No, but the law says that people have a right to deal with the government of Canada in their language, and that law is enforced. Now, your law says that people may have imperial, but they must have metric, and yet that law is not enforced. I am just using the Official Languages Act as an example, because you said there were people who did not understand, and, therefore, you were not going to enforce the law rigidly. I am saying to you that you cannot have it both ways. If one law is enforced . . .

Mr. Côté (Langelier): Mr. Rompkey, I think the policy we announced last year showed compassion from this government for people who have difficulty to understand that. The regulations were mandatory, and were only for three sectors of the industry out of 110 sectors, so we felt we had to amend that, and show more reasonable opening, I might say. We did not feel that we should prosecute people because they have not been educated and they could not understand what metric means. We feel the Canadian people should decide how fast they would like to convert to the metric system. We stay committed to metric—we said that—and want that conversion to happen. We decided at that time that we would have to come with some regulations—we are still working on these regulations—but at the same time we are watching the evolution of this conversion, and we are very satisfied with the way it is happening right now.

We have not accelerated the process by trying to push and speed up the regulations because we do not feel it was that important. The market is reacting very, very well, and also the consumers. I am sure that if you can bring me from your constituency and your ridings complaints, they would be very small. I have 211 members on my side and I think you know that, and I have not heard very major complaints.

Mr. Rompkey: Is that true, Stan.

Mr. Darling: How many in Newfoundland?

Le président: Merci, monsieur Rompkey.

Madame Collins.

Mrs. Collins: we have had a fair reduction in expenditures for the consumer services, which I understand translates into a reduction of about 25 person-years, which I assume means 25 people. I know some of that is in Vancouver, because I have

[Traduction]

langues officielles et il y a beaucoup de gens au pays qui ne comprennent pas le français; il y en a beaucoup d'autres qui ne comprennent pas l'anglais, mais cela ne nous empêche pas d'avoir une Loi sur les langues officielles et de déclarer que la population doit pouvoir comprendre les deux langues, seule ou avec l'aide d'interprètes. J'espère que le ministre n'adopterait pas la même attitude vis-à-vis de la Loi sur les langues officielles.

M. Côté (Langelier): Monsieur Rompkey, vous ne voudriez toutefois pas que le gouvernement poursuive les Canadiens qui ne parlent pas français ou anglais.

M. Rompkey: Non, mais la loi stipule que les citoyens ont le droit de traiter avec le gouvernement canadien dans leur propre langue et cette loi est appliquée. Votre loi stipule que l'on peut utiliser le système impérial mais que l'on doit se servir du système métrique et, pourtant, vous ne la mettez pas en oeuvre. Je n'utilise la Loi sur les langues officielles que comme exemple parce que vous avez dit qu'il y avait des gens qui ne comprenaient pas et qu'ainsi vous ne vouliez pas appliquer rigidement la loi. Je vous réponds qu'il faut savoir ce que vous voulez. Si l'on met une loi en application . . .

M. Côté (Langelier): Monsieur Rompkey, la politique que nous avons annoncée l'année dernière a montré que le gouvernement voulait faire preuve de compassion envers les personnes qui avaient du mal à comprendre le nouveau système. Les règlements étaient obligatoires et ne s'appliquaient qu'à 3 secteurs de l'industrie sur 110 si bien que nous avons décidé qu'il fallait être un peu plus souple. Nous ne pensions pas devoir poursuivre des gens qui n'avaient pas appris le système métrique à l'école et qui ne le comprenaient pas. Nous estimons que c'est aux Canadiens de décider du temps qu'il leur faudra pour passer au système métrique. Nous avons bien dit que nous voulions que la conversion se fasse. Nous avons décidé à l'époque qu'il nous faudrait adopter certains règlements—auxquels nous travaillons toujours—mais que nous voulions parallèlement suivre l'évolution de la situation, et nous sommes très satisfaits du rythme auquel s'opère actuellement la conversion.

Nous n'avons pas accéléré le processus en essayant d'adopter en vitesse des règlements parce que nous n'avons pas jugé que c'était très important. Le marché réagit extrêmement bien, de même que le consommateur. Je suis certain que, si vous me présentez les plaintes que vous avez reçues de votre circonscription, vous devrez reconnaître qu'elles sont très minimes. J'ai 211 députés de mon côté, ce que vous devez savoir, et je n'ai pas entendu parler de plaintes sérieuses.

M. Rompkey: Est-ce vrai, Stan?

M. Darling: Combien y en a-t-il à Terre-Neuve?

The Chairman: Thank you, Mr. Rompkey.

Mrs. Collins.

Mme Collins: Nous avons eu une bonne réduction des dépenses au titre des services à la consommation, ce qui représente, si je ne m'abuse, une diminution d'environ 25 années-personnes, ce qui doit vouloir dire 25 personnes. Une partie d'entre elles sont à Vancouver, car j'en ai vu certaines